Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : infotpci@tresor.gouv.ci

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE TPCI 6,00% 2018-2026

Ensemble, bâtissons la Côte d'Ivoire du futur !

DU 16 AU 26 JUILLET 2018

MONTANT DE L'OPÉRATION
100 MILLIARDS FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION
10 000 FCFA

TAUX D'INTÉRÊT
6,00%*
L'AN SUR 8 ANS
*NET POUR LES RÉSIDENTS EN CÔTE D'IVOIRE

www. tresor.gouv.ci
email : infotpci@tresor.gouv.ci

Représentant de l'Émetteur: Chef de File: Co-Chefs de File: BNI FINANCES, Hudson, NSIA FINANCE

Syndicat de Placement : ABCO BOURSE - ACTIBOURSE - AFRICABOURSE - AFRICADIS DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - BOA CAPITAL SECURITIES - BIBB FINANCE & SECURITIES - BECBOURSE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - BSEC CAPITAL - CITICOAF (CSWA) - CGF Bourse - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCE - HUDSON & CIE - IMPACTS SECURITIES - IMAC-AFRICAN-SGE - NSIA FINANCE - SGI AGE - SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SIRIF - SOSIBOURSE - UNITED CAPITAL FOR AFRICA

Cette opération a été identifiée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le N° EE/18-03

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE TPCI 6,00% 2018 - 2026

CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :
Le montant de l'émission est de 100 milliards FCFA.

But de l'émission :
L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2018.

Nature, forme et délivrance des titres :
Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :
Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent milliards (100 000 000 000) FCFA représenté par 10 000 000 d'Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :
Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :
La souscription sera ouverte du 16 au 26 juillet 2018 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :
Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Jouissance des obligations : 02 août 2018
Date de règlement : 02 août 2018
Taux d'intérêt : 6,00% l'an
Durée : 8 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement de l'Emprunt Trésor Public TPCI 6,00% 2018-2026 se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :
02 août 2026

Garantie :
La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETES

Compte Séquestre :
L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.
A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :
Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :
Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :
Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :
La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :
La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues de l'emprunt « Trésor Public de Côte d'Ivoire 6,00% 2018-2026 » bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :
Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au plus tard deux (02) mois après leur date de jouissance.

Chef de File :
SOGEBOURSE.

Co-chefs de File :
BNI FINANCES, HUDSON & CIE, SIRIUS CAPITAL, NSIA FINANCE.

Syndicat de placement :
Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.